



Conduite à tenir devant 1 CAS COVID + ou un CONTACT :

⚠ Attention modification test et isolement avec les variants

Dès lundi 22 février 2021, la contagiosité des variantes du virus est plus longue, « la durée d'isolement de tous les patients testés positifs au COVID-19 (quel que soit le virus) passera de 7 à 10 jours à partir de lundi prochain. » Par contre la durée d'isolement des contacts (séparés des cas) reste à 7 jours.

Commentaire : une simplification très attendue qui devrait rendre la tâche des appelants et la compréhension des «patients» plus faciles.

Terminologie commune simple :

- **CAS :** personne porteuse de la COVID-19 testée positive par RT-PCR ou avec une imagerie TDM très évocatrice (en verre dépoli).
- **CONTACT :** personne ayant été en relation à risque avec un CAS.
Ne pas dire CAS CONTACT

1. CAS Covid + au virus historique ou à la variante britannique

Définition de la guérison clinique et de la fin d'isolement du COVID 19 :

La date de guérison clinique est définie par le médecin :

ASYMPTOMATIQUE

Isolement de 7 jours pleins (ou 9 jours si personne à risque de forme grave, voir médecin traitant), à partir du test positif (PCR ou Test antigénique)

SYMPTOMATIQUE

à partir de la date de début des symptômes avec absence de fièvre depuis 48 heures (critères de guérison clinique), **au minimum 7 jours** ou 9 jours si personne à risque de forme grave (voir médecin traitant) et **si 48 heures dernières heures en apyrexie**

À la sortie d'isolement, obligation de porter un masque (sauf les enfants de moins de 6) et de renforcer gestes barrières pendant 7 jours.

Il est inutile de se faire tester à nouveau !

2. CAS Covid + aux variantes sud-africaine ou brésilienne

Isolement de 10 jours avec test PCR obligatoire à J10 pour lever l'isolement. Si test positif à J10, nouvel isolement de 7 jours, soit 17 jours au total. Pas de nécessité de nouveau test à J17.

CONTACT

Période pendant laquelle un cas génère des contacts

CAS SYMPTOMATIQUE

Début période =
48 heures
avant le début des symptômes

CAS ASYMPTOMATIQUE

Début période =
7 jours
avant la date de réalisation du test

Qui est CONTACT ?

Un CAS génère des CONTACTS s'il y a eu une situation à risque.

PAS de situation à risque s'il y a eu une protection efficace :

- Hygiaphone ou autre séparation physique complète (vitre). Un simple écran de plexiglas n'est pas une protection efficace.
- Masque chirurgical, FFP2 ou en tissu à la norme AFNOR de type 1 porté par le cas OU le contact,
- Distance de sécurité d'au moins 2 mètres.

Situation à risque si pas de protection efficace et :

- PARTAGE du même lieu de vie que le CAS, d'un évènement commun, d'un espace confiné pendant au moins 15 minutes
- FACE A FACE à moins d'1 mètre, quelle que soit la durée
- SOINS Actes d'hygiène, de soins ou d'esthétique.

Conduite à tenir pour les Contacts

	CONTACT SÉPARÉ DU CAS	CONTACT NON SÉPARÉ DU CAS
Isolement et tests	<p>1 seul test à J+7 de la date de la dernière rencontre à risque avec le cas.</p> <p>Isolement jusqu'au résultat du test à J+7 de la date de la dernière rencontre avec le cas ET en l'absence de fièvre.</p>	<p>2 tests :</p> <ul style="list-style-type: none"> le 1^{er} : immédiatement le 2^{ème} : à J+7 après date de guérison du cas ou immédiatement si apparition de symptômes (si variantes sud-africaine ou brésilienne, le délai est allongé, car isolement du CAS pendant 10 jours et non plus 7 jours) <p>Isolement jusqu'au résultat du 2^{ème} test réalisé à J+7 de la date de guérison du dernier cas ET en l'absence de fièvre.</p>
<p>À la sortie d'isolement, obligation de porter un masque (sauf les enfants de moins de 6 ans) et de renforcer gestes barrières pendant 7 jours.</p>		

Cas particuliers :

Situation où le CONTACT asymptomatique réalise le test avant J7 :

Un autre test doit être réalisé à J7 de la dernière rencontre avec le CAS. En attendant, le CONTACT reste en isolement.

Situation où le CONTACT ne peut ou ne veut pas réaliser pas le test à J7.

Isolement de 14 jours (y compris pour les enfants) .

Lorsque le CONTACT ou le CAS est un personnel soignant

- CONTACT : pas d'éviction systématique (mais mesures barrières strictes, test contrôle entre J+5 et J+7 et auto-surveillance des symptômes).
- CAS Symptomatique ou Asymptomatique : éviction systématique. Il n' y a plus d'exception pour les soignants.

Education nationale :

- Port du masque obligatoire dès l'âge de 6 ans.
- **Virus variante britannique**
 - ▶ 1 cas enfant ou adulte => contact tracing de l'ensemble de la classe (et non plus à partir de 3 cas). Exclusion des seuls CONTACTS avérés.
 - ▶ Si 3 élèves (d'une fratrie différente) sont positifs : fermeture de la classe pendant 7 jours (car tous les élèves sont considérés comme contacts). Evaluer les situations à risque pour le personnel (type de masque + distance sécurité).
 - ▶ Enfants < 6 ans (EAJE) = pas de masque => fermeture de la classe ou groupe d'enfants pendant 7 jours.
- **Variante brésilienne ou sud-africaine (criblage ou séquençage),**
 - ▶ Dès le premier CAS : fermeture de la classe quel que soit le niveau. Cette conduite à tenir ne s'applique pas pour les personnels qui portent le masque en continu devant les enfants.
 - ▶ Pour les personnels, le contact-tracing doit être effectué autour du cas pour identifier les potentiels CONTACTS à risque.
 - ▶ CAS isolé 10 jours. Test PCR à J10. Isolement de 7 jours supplémentaires si test J10 positif. (Pas de nouveau test à J17). Si test J10 négatif : reprise de l'école.
 - ▶ EAJE : tous les enfants de la classe (et des demi-classes fréquentées par ailleurs) ou du groupe d'enfants sont considérés comme CONTACTS (car pas de masque). Fermeture administrative de 7 jours.
 - ▶ Enfants > 6 ans : test RT-PCR à J0 et J7.
 - ▶ Refus de test : isolement de 14 jours
 - ▶ Enfants CONTACTS d'un CAS sud-africain ou brésilien sous le même toit : isolement 17 jours. Tests à J0 et J17.
- **Variante brésilienne ou sud-africaine**
 - ▶ 1 seul élève CONTACT d'un CAS sud-africain ou brésilien sous le même toit : isolement 17 jours. Tests à J0 et J17.
 - ▶ Fermeture administrative de 7 jours.
 - ▶ Tous les enfants et personnels : test RT-PCR à J0
 - ▶ Si test négatif : enfants réduire les rencontres, rester à la maison autant que possible, auto-surveillance des signes, test au moindre doute.
 - ▶ Arrêt de travail pour les parents si fermeture de la classe :
Assurance Maladie  **0972 72 21 12**
 - ▶ Ne pas faire garder les enfants par des personnes vulnérables (grands-parents...)
 - ▶ « Ces règles s'appliquent pour le milieu péri-scolaire (garderie, centres de loisirs,

cantines) avec éviction des enfants du groupe concerné par la présence d'un CAS ou d'un CONTACT confirmé de variante sud-africaine ou brésilienne mais les fermetures de ces structures doivent par contre rester exceptionnelles, pour pouvoir accueillir les autres enfants ».

- **Cas suspects des variantes brésilienne ou sud-africaine**

- ▶ Dans l'attente de confirmation (criblage ou séquençage) fermeture de classe appréciée au cas par cas : selon nombre de cas, profils (élèves/personnel), nombre de classes concernées, lien épidémiologique éventuel, zone de circulation active...
- ▶ Concertation ARS / Rectorat / Chef d'établissement / Préfecture.
- ▶ Renforcement des mesures barrières (repas, sport) lorsque le port du masque ne peut être maintenu.

Pour rappel, il n'est pas recommandé de réaliser un test de diagnostic Covid-19 chez un enfant de moins de 6 ans symptomatique (ou asymptomatique) sauf dans les situations suivantes :

- Hospitalisation ou formes suffisamment sévères pour justifier des explorations complémentaires ;
- Enfants ayant eu un contact à risque avéré avec un cas probable ou confirmé de Covid-19 ;
- Enfants à risque de forme grave de Covid-19 ;
- Enfants en contact à leur domicile avec des personnes à risque de forme grave de Covid-19 ;
- Enfants dont les symptômes ne s'améliorent pas après un délai de 3 jours.

PCR + tardivement positive et avion

- Personne « guérie » mais avec un test RT-PCR tardivement positif voulant prendre l'avion pour venir ou partir de La Réunion.
- Possible attestation de voyage par l'ARS si test > 15 jours et < 60 jours
- S'adresser exclusivement à : ars-reunion-crise5@ars.sante.fr
 - ▶ Certificat de non contagion par le médecin traitant (téléconsultation)
 - ▶ Copie du premier test positif.
 - ▶ Copie du billet d'avion (il doit y avoir > 15 jours entre les dates portées sur ces deux documents)
- Traitement de la demande dans la journée (7/7)



Attention : Avoir été vacciné, n'empêche pas d'être considéré comme CONTACT (MINSANTE n°2021-23 du 12/02/2021) : isolement strict et test à J7)

Numéros utiles

- **Écoute**, soutien psychologique : appeler **PSY-COVID 974** au ☎ **0800 200 840**
- **Isolement**, uniquement pour CAS et CONTACTS : Soutien logistique par la **Cellule Territoriale d'appui à l'isolement (CTAI)** : portage des repas, récupération des masques en pharmacie, isolement dans un gratuit dans un hôtel...).

Demandez au patient d'appeler le :

☎ **0262 79 45 21**

ou

☎ **0693 13 25 87**

ou par mail à

cai974@reunion.pref.gouv.fr

- **Suivi IDE** pour aide à l'isolement par prise en charge par la vie conventionnelle

Demandez le listing des IDE volontaires à la **PTA** au

☎ **0800 444 974**